



Mère biologique à faire venir

Par **ajalie**, le **18/08/2017** à **00:40**

Bonjour, madame, monsieur,

Je voulais avoir des renseignements pour pouvoir faire venir ma mère biologique en France pour se faire soigner et pour rester avec moi. Sachant que j'ai été adopté et j'ai eu ma nationalité il y a 2 ans quand j'ai commencé à travailler. Est-ce que cela serait possible?

Par **amajuris**, le **18/08/2017** à **10:13**

bonjour,

si au regard de l'état-cil ce n'est pas votre mère, vous ne pouvez pas la faire venir à ce titre.
salutations